

Activité 3 - Accompagnement de la vie juridique des couples : la désunion	
<b>Compétences</b>	Contribuer aux processus juridiques de désunion ; Apprécier les conséquences de la désunion.
<b>Tâches</b>	<b>Délimitation des savoirs</b>
A2.3 T1- Identification du cadre juridique de la désunion	<p>Le périmètre de la notion de désunion doit être déterminé de manière large. La rupture du concubinage peut produire des conséquences patrimoniales (cf A2.3 T2) liées à d'autres régimes (comme l'indivision, paiement éventuel d'une soulte ...)</p> <p>L'attention doit être portée sur les ruptures d'unions juridiques de PACS et de mariage (divorce). L'enseignant s'assure que les étudiants distinguent la séparation de corps du divorce et en présentent les conséquences juridiques. Dans ce cadre l'étudiant doit pouvoir déterminer les conditions de rupture du PACS et du mariage et les moyens à mettre en œuvre pour mener à bien ces dossiers (formalités préalables nécessaires).</p>
A2.3 T2- Détermination des conséquences patrimoniales de la désunion	<p>L'enseignant propose plusieurs situations mettant en évidence les conséquences patrimoniales d'une désunion.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Rupture de PACS (régime légal ou non)</li> <li>⇒ Divorce (liquidation de régime) : à partir d'un schéma liquidatif existant, l'étudiant doit savoir progressivement en établir un en autonomie, avec prise en compte de récompenses ou/et de créances entre époux (calculs simples).</li> </ul>
A2.3 T3- Réalisation des actes notariés spécifiques en matière de désunion	<p>L'étudiant doit être en capacité de traiter un dossier de divorce ou de rupture de pacs en analysant les différents rôles du notaire dans ces désunions. Il convient de distinguer le rôle du notaire dans le divorce déjudiciarisé et dans le divorce judiciaire</p>